



COMPAGNIE DES ARCHERS D'ETAMPES

Affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc n° 0891144



Concours Salle 2x18m

07, 08 et 09 février 2025

Sélectif pour le Championnat de France

Où ça ?

Centre de Tir à l'Arc Jean Charles VALLADONT
Rue du Sergent-Chef Pierre Bizet, 91150 ETAMPES
Coordonnées : 48.439232 / 2.149514
(Parking de l'école Prévert à 100m)
Radio guidage possible au 0612472387

Et comment ?

6 départs : Le vendredi 07 février à 20h00
Le samedi 08 février à 9h00, 13h30 et 18h00
Le dimanche 09 février à 9h00 et 13h30

- ✦ Ouverture du greffe une heure avant chaque départ
- ✦ Inspection du matériel 15 min avant chaque départ
- ✦ 3 volées d'échauffement.
- ✦ ¼ d'heure de pause entre les 2 séries comptées

Oui, mais les blasons ?

- ✦ Les blasons seront ceux suivant la réglementation FFTA en vigueur.
- ✦ Les Arcs Classiques désirant tirer sur trispots verticaux doivent en faire la demande dès l'inscription, par défaut blason de 40. Le choix du blason est alors définitif à la réception de l'inscription, et aucun changement ne sera accepté.
- ✦ Ciblerie non adaptée aux poussins.

Et les récompenses ?

- ✦ Aux 3 premiers de chaque catégorie (CL, CO et BB)
- ✦ A la première équipe arc classique dames et arc classique hommes
- ✦ A la première équipe arc à poulies dames et arc à poulies hommes

La composition des équipes devra être déposée au greffe avant le départ du 1^{er} tireur

Remise des récompenses (à retirer le jour même) le dimanche vers 17h00 suivie d'un pot d'amitié

Et l'inscription ?

- ✦ 10€ à adresser impérativement avec la feuille d'inscription jointe
- ✦ Chèque à l'ordre de la Compagnie des Archers d'Etampes
- ✦ L'inscription sera prise en compte à l'arrivée de la feuille d'inscription et du règlement

Et le contact ?

Sylvie TURPIN, 24 Rue de la Juine, 91150 MORIGNY-CHAMPIGNY

Tél : 06.70.63.54.30 de 18h à 20h30 exclusivement

Les réservations téléphoniques ou par mail doivent être confirmées sous 72h par leur règlement par courrier

e-mail : syl.turpin@orange.fr

Inscriptions à réaliser avant le 03 février 2025

Justificatifs prévus au règlement en vigueur de la FFTA

Les animaux ne sont pas admis dans le gymnase

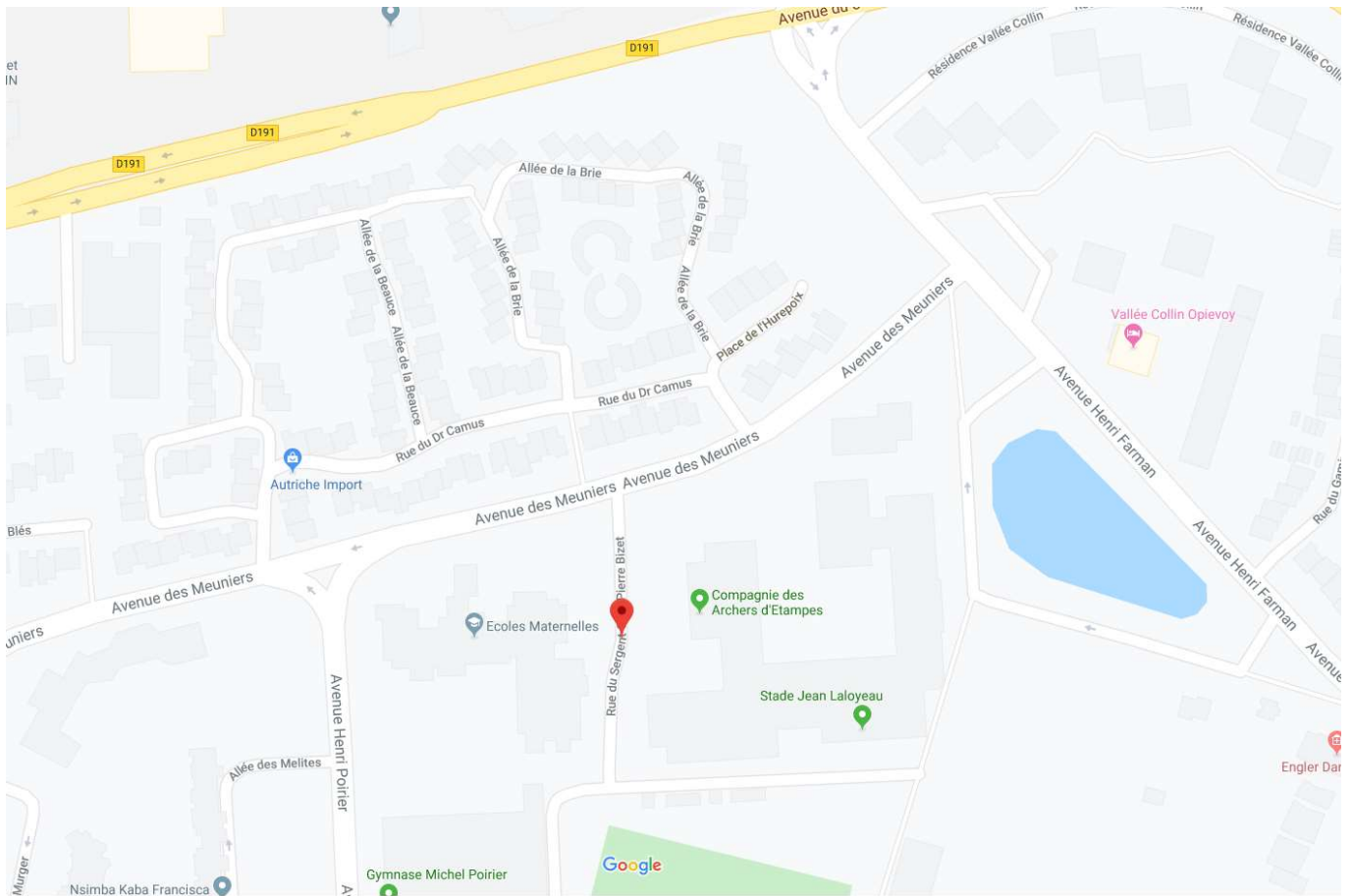
Chaussures de sport exigées

Tenue conforme aux règlements de la FFTA, cependant, tenue de club ou de Compagnie appréciée

Buffet-bar suivant les règles sanitaires à la date du concours

Nota : le bris de flèches carbone ou autres dans la ciblerie ne sera pas pris en charge par la Compagnie





Centre de Tir à l'Arc Jean Charles VALLADONT
Rue du Sergent-Chef Pierre Bizet
91150 ETAMPES
Coordonnées : 48.439232 / 2.149514
Parking de l'école Prévert à 100m
Radio guidage possible au 0612472387



Compagnie des Archers d'Etampes

Concours Salle 2x18m 07, 08 & 09 février 2025



NOMS ET PRENOMS	N° Licence	Catégories	Blasons	Arcs	07/02	08/02	08/02	08/02	09/02	09/02
					20h00	09h00	13h30	18h00	09h00	13h30
			TRI ou 40	CL, CP ou BB						

..... € : Chèque à l'ordre de : Compagnie des Archers d'Etampes

A retourner à : Sylvie TURPIN, 24 rue de la Juine, 91150 MORIGNY avant le 03 février 2025

Club ou Compagnie :

Responsable :

Adresse :

Tél : Email :